

Nouveaux Cahiers du socialisme



Les peuples autochtones et le Québec : repenser la décolonisation

Dalie Giroux

Number 24, Fall 2020

La question nationale revisitée. Enjeux, stratégies, convergences

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/94044ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (print)

1918-4670 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Giroux, D. (2020). Les peuples autochtones et le Québec : repenser la décolonisation. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (24), 114–121.

Les peuples autochtones et le Québec : repenser la décolonisation

Dalie Giroux

Professeure à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa

Ce texte vise à présenter quelques éléments qui peuvent contribuer à une réévaluation de la question de l'indépendance québécoise à la lumière des relations entre le Québec et les peuples autochtones. Il s'agit, d'une part, de faire la critique, nécessaire quoique douloureuse, de l'histoire de ces relations à partir de l'élection du Parti québécois (PQ) en 1976. D'autre part, il s'agit de proposer quelques principes qui peuvent guider une nouvelle élaboration de la pensée anticoloniale québécoise, dont les expressions précédentes ne permettaient pas de remettre en question le régime colonial britannique d'une manière véritablement inclusive parce qu'elle ne comportait pas une considération sérieuse et suffisante de la présence autochtone plurimillénaire sur le continent.

L'héritage colonial du Québec, son arcane législatif, sa mentalité, la forme de son activité productive, s'est constitué de manière itérative par l'opération d'un ensemble de dispositifs de dépossession qu'il nous faut arraisonner, comprendre, critiquer et démanteler, afin de poursuivre une politique collective de lutte contre la dépossession. Ajoutons que penser la dépossession dans une perspective décoloniale à partir de la situation québécoise ne relève pas d'une quelconque nécessité patriotique, mais plutôt d'un souci, celui d'assumer une histoire que nous n'avons pas choisie, mais dont nous héritons, comme celui de cultiver les tensions éthiques inscrites dans l'agir politique propre à cette situation. Les questions qui doivent guider cette réflexion sont les suivantes :

- Comment se sortir, toutes et tous, ici, maintenant, de la structure complexe de dépossession que constitue l'héritage des colonialismes français et britannique ?

- Comment saboter les dispositifs d'accumulation par dépossession qui le définissent ?
- Comment, surtout, articuler toutes les luttes d'émancipation – décoloniale, anti-raciste, féministe, pro-immigration, écologiste – dans un horizon matérialiste, sans liquider la singularité des lieux, des affects, des temporalités, des récits qui font, traversent et animent notre habitat commun concret ?

Maîtres chez nous ?

Commençons par un bref retour en arrière. Le Québec moderne surgit au tournant des années 1960 autour du projet de devenir « Maîtres chez nous », et de prendre le contrôle de l'ensemble du territoire provincial dont les limites avaient été fixées en 1912 par une loi fédérale. Rétroactivement, il faut constater que ce Québec maître chez lui s'est construit à partir d'un État de type colonial. La sortie de ce Québec du giron constitutionnel canadien, comme le prévoyait le projet de souveraineté mis de l'avant par les forces nationalistes québécoises, ne constituait pas un mouvement accompli de décolonisation, c'est-à-dire de rupture avec la structure de dépossession héritée des colonialismes français et britannique. Il s'agissait en fait de donner aux Québécois le privilège d'acquérir le statut de colonisateur qu'ils avaient perdu avec la Conquête britannique. Comme l'écrit Zebedee Nungak :

Personne ne remettrait en question la partie « maîtres » du slogan si les frontières du Québec délimitaient les endroits où les descendants de Champlain ont vécu et cultivé la terre, pour maintenir et nourrir leur identité française distincte, leur langue et leur culture selon leur volonté. Le problème réside dans la partie « chez nous » qui en est venue à englober l'*Eeyou Estchee* (territoire cri) et l'*Inuit nunangat*, dont de grands pans de territoire où ne se trouvait pas une once d'histoire, de langue ou de culture françaises. Ces terres n'auraient jamais dû être englobées dans le « chez nous » français. Mais c'est exactement ce qui est arrivé quand Québec a foncé tête baissée pour réaliser son projet de la Baie-James¹.

En réalité, une grande portion des territoires sur lesquels les gouvernements québécois ont exercé leur pouvoir au profit explicite de la majorité francophone n'a jamais été cédée au sens entendu par le régime néocolonial *british canadian*. L'accès au territoire au nord du 49^e parallèle, son occupation par les populations nécessaires pour la colonisation, l'exploitation et l'accaparement des ressources aquifères, hydro-électriques, forestières, minières, marines, touristiques, ont été défendus tant par les tribunaux canadiens que par les gouvernements québécois successifs comme relevant, selon le langage juridique canadien, « d'objectifs publics réels et impérieux ».

1 Zebedee Nungak, *Contre le colonialisme dopé aux stéroïdes. Le combat des Inuits du Québec pour leurs terres ancestrales*, Montréal, Boréal, 2019 [2017], p. 42.

Par ailleurs, même si les gouvernements canadiens et québécois ont signé une série de traités selon les modalités propres aux traités modernes, il en a résulté la consolidation de la souveraineté de la Couronne et de l'entreprise coloniale d'extraction généralisée au profit des propriétaires des moyens de production et des rentes en découlant. Les compensations juridictionnelles et financières négociées entre les groupes autochtones et l'État ainsi que le renoncement au droit inhérent au territoire qu'a impliqué dans presque tous les cas ce type de traité ont constitué une perte irréparable de souveraineté pour tous les peuples autochtones et la consolidation d'une économie extractive de dépossession.

Les contradictions du projet du PQ

L'élection du Parti québécois en 1976 a marqué un tournant important dans la marche du « Maîtres chez nous » et souligne le rôle politique ambigu des Québécois au sein de l'Empire britannique. Un gouvernement explicitement souverainiste était en place à Québec et tenait les rênes de l'État provincial. Il est difficile aujourd'hui d'imaginer la force du moment pour les descendants des anciens Canadiens : un peuple analphabète, résiduel, à la langue bâtarde, fils de *water boys*, accédait, en son nom et contre toute l'histoire *british canadian* qui visait explicitement à sa soumission tranquille et à son assimilation culturelle, au pinacle institutionnel qu'est l'État. Le peuple sans État prouvait au colonisateur anglais qu'il était digne de l'État et du pouvoir. C'était une revanche et un exploit, c'était un monde nouveau qui s'annonçait – à la fois une victoire sur soi-même et sur les forces adverses de l'histoire.

Assez vite cependant, cet élan s'est buté à la question autochtone. L'anthropologue Rémi Savard, qui étudiait cette question depuis des années, fervent partisan de l'indépendance du Québec, s'est demandé si la politique autochtone du premier gouvernement péquiste de René Lévesque pouvait réellement remettre en question la relation coloniale entre le Québec et les Premiers Peuples. Il constatait plutôt que le Québec du premier mandat du PQ se positionnait dans la droite ligne du colonialisme britannique :

Au printemps 1977, sur les ondes de la radio de Radio-Canada, le ministre Bérubé clamait sans sourciller, l'opposition formelle et définitive de son gouvernement à toute reconnaissance du droit des autochtones à l'autodétermination, expliquant que la chose était inconcevable puisque « nous sommes propriétaires du sol »².

Le ministre Yves Bérubé était alors responsable des Ressources naturelles et des Terres et Forêts, et ce qu'il défendait devant les revendications de souveraineté des peuples autochtones était également clair : ce sont les ressources naturelles, dont l'exploitation constitue le fondement de la stratégie québécoise de maîtrise du chez-soi

2 Rémi Savard, *Destins d'Amérique. Les autochtones et nous*, Montréal, L'Hexagone, 1979, p. 109.

par le développement économique en français et en notre nom. Cette maîtrise des ressources s'accompagnait d'une revendication de « propriété du sol » et faisait référence au domaine de l'État qui a le statut de terre publique. Les territoires autochtones non cédés du nord-est se situaient en l'occurrence presque entièrement sur ces terres publiques, soit 90 % du territoire de la Province de Québec. L'énoncé du ministre péquiste rendait très explicite la nature de la maîtrise revendiquée par les Québécois à travers leur gouvernement « national » : « nous sommes les seigneurs des terres publiques, et aucune revendication d'un titre politique sur ces terres n'est envisageable ». L'année suivante, le ministre Gérald Godin réitérait la position péquiste, en vertu du droit de conquête hérité de la couronne britannique. Savard concluait que le projet de souveraineté se prononçait explicitement pour la poursuite du génocide prévu par le gouvernement canadien « et dont le peuple québécois lui-même a souvent été l'objectif³ ».

Des démarches dissidentes

Si le projet de souveraineté n'a pas su dépasser le cadre colonial, il n'est pas question de nier la charge transformatrice de la lutte d'émancipation nationale au Québec. Cette lutte, qui dans une large mesure a assuré le passage de la servitude à la maîtrise, est une des grandes expériences politiques du XX^e siècle. Par ailleurs, des acteurs intellectuels et politiques québécois ont bien vu qu'il fallait intégrer dans la dynamique libératrice un dépassement global du colonialisme. C'est ainsi que Pierre Vallières affirmait que les peuples autochtones étaient plus opprimés que les Canadiens français au Québec. Cela le mena à nourrir une certaine méfiance envers la promotion du nationalisme comme finalité des luttes québécoises et à soutenir les revendications de souveraineté autochtone⁴. Charles Gagnon pour sa part estimait qu'il fallait intégrer la lutte contre le racisme et les luttes autochtones à son projet révolutionnaire de lutte contre l'impérialisme et le capitalisme :

Il ne s'agit pas, il ne peut pas s'agir, de faire du Québec un nouveau Mexique, politiquement « indépendant », mais économiquement exploité, pillé, dépossédé. Il ne s'agit pas de créer un ou plusieurs États noirs ou amérindiens capitalistes et soumis à l'impérialisme. Il s'agit de détruire l'impérialisme et le racisme ; il s'agit de construire en Amérique du Nord une société nouvelle où cohabiteront dans l'harmonie les différentes races et les différentes ethnies parce que chacune se sera donné les structures et les institutions qu'elle jugera favorables à son épanouissement⁵.

3 Ibid., p. 110.

4 Daniel Samson-Legault, *Dissident. Pierre Vallières (1938-1998). Au-delà des Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Québec Amérique, 2018, p. 391.

5 Charles Gagnon, *Feu sur l'Amérique. Écrits politiques, volume 1 (1966-1972)*, Montréal, Lux, 2006, p. 117.

L'anthropologue Rémi Savard, à travers ses recherches et son action pour développer la solidarité entre les peuples québécois et autochtones, estimait que l'opposition des Québécois aux revendications autochtones était liée au fait qu'ils se trouvent eux-mêmes lésés par le régime constitutionnel canadien. Il critiquait la posture coloniale du premier gouvernement indépendantiste de l'histoire du Québec qui, selon lui, tout en comportant une indéniable motivation économique, se fondait sur un conservatisme juridique opportuniste. Cette posture a modelé en profondeur les relations entre l'État du Québec et les peuples autochtones sur le territoire dont nous héritons, par son refus de respecter les exigences minimales de la justice des peuples que les peuples autochtones développaient sur la scène internationale.

Les rendez-vous manqués

Au total, le mouvement indépendantiste n'a pu prendre la main que lui tendaient les peuples autochtones, ce qui a causé, on le constate aujourd'hui, sa marginalisation politique et ainsi conduit à l'échec de son projet. Savard rapporte qu'en 1978, deux ans avant le référendum sur la souveraineté du Québec, Noel Starblanket, alors chef de la Fraternité des Indiens du Canada devenue l'Assemblée des Premières Nations en 1982, écrivait à René Lévesque :

On a étudié votre projet de souveraineté-association. Cette plate-forme politique nous convient puisqu'elle coïncide avec les demandes des Indiens de tout le Canada qui veulent exercer le plus de pouvoir possible sur leurs richesses naturelles et établir des relations normales avec leurs voisins. Nous partons de l'inverse de vous : vous êtes dans la Confédération et vous voulez en sortir un pied, alors que nous, qui n'avons jamais été un club confédératif, nous voulons y mettre pied. Dans la pratique, cependant, nous nous rejoignons parfaitement. Donnons-nous la main. Arrachons ensemble au fédéral son pouvoir colonial sur nous. Mais au bénéfice de nos collectivités respectives. Pas pour placer les Indiens sous la botte d'un autre pouvoir blanc, en l'occurrence celui du Québec et des autres provinces canadiennes⁶.

À propos de la souveraineté-association proposée par le Parti québécois, le chef affirmait, au nom de son organisation, que « cette plate-forme politique nous convient ». La position subalterne des francophones dans le régime canadien, de même que leur existence comme collectif, étaient d'emblée reconnues. Plus tard, Starblanket proposa une alliance entre le Québec et les Premières Nations, contre le pouvoir colonial du fédéral. La condition de cette alliance, c'était, disait-il, l'égalité des parties : le Québec, dans sa démarche d'indépendance, ne pourra pas remplacer le fédéral dans le rôle du colonisateur. Il devra travailler à la libération concomitante des

6 Savard, *op. cit.*, p. 145.

Premiers Peuples. Faire éclater, en somme, à la faveur des peuples qui y sont mis en minorité, francophones et autochtones, le régime post-britannique canadien.

Un autre leader autochtone de premier plan, Georges Erasmus, appelait explicitement comme Noel Starblanket à une alliance entre les peuples autochtones et le Québec pour contrer la marche d'Ottawa dans le rapatriement de la Constitution sans la reconnaissance des minorités nationales.

Nous les Autochtones, avons été, avec le Québec, poussés sous le tapis du pays que Trudeau et ses comparses des provinces anglaises viennent de constituer. J'en appelle au gouvernement et au peuple du Québec, et à René Lévesque en particulier, pour qu'ils fassent connaître leur réaction à ce sujet et pour qu'ils expriment leur sentiment quant aux droits des populations autochtones à l'autodétermination. Je mets au défi le peuple du Québec — si, de fait, ce peuple croit en l'autodétermination — c'est maintenant que le temps est venu d'appuyer le Peuple autochtone. Ce n'est pas le moment pour nous de rester séparés et de nous diriger individuellement vers la défaite. C'est maintenant qu'il faut agir. L'heure vient de sonner. Nous les Autochtones, avons besoin de l'appui du Québec au cours des heures qui viennent. Nous avons besoin de l'appui du peuple québécois. Le pays est dans un état d'urgence nationale qui commande aux Autochtones et aux Québécois de mettre leur force en commun⁷.

Devant ces énoncés assez dramatiques à l'époque, Savard était catégorique quant aux conditions d'une possible existence politique francophone en Amérique :

Quant au projet d'autodétermination québécois lui-même, je pense qu'il n'a aucune chance de voir le jour à court, moyen ou long terme, s'il ne commence pas par s'articuler à la dynamique panamérindienne [...] Le pire service que nous pouvons rendre à nos descendants, c'est de sous-estimer la signification politique des aspirations autochtones et la portée continentale de ce vaste réveil politique actuel⁸.

Il se désolait du fait que cette invitation à l'alliance restait lettre morte, ce qui témoignait que l'élite souverainiste de l'époque avait une très faible compréhension de la situation coloniale continentale :

Les velléités autochtones d'autonomie politique ont l'heur de déclencher, chez nombre de nos concitoyens, des réactions rageuses contre la menace d'autant de *trous* pratiqués à même notre territoire national. C'est là le petit côté *canadian*, un peu *boucanier* dirions-nous, de notre nationalisme. C'est également ce qui nous empêche, au grand plaisir des fédéraux, de saisir

7 Cité (et traduit de l'anglais) dans Jean Morisset, *Sur la piste du Canada errant*, Montréal, Boréal, 2018.

8 Savard, *op. cit.*, p. 110.

la perche historique que nous tendent présentement, et on ne peut plus explicitement, les peuples autochtones de l'ensemble du Canada⁹.

Repenser les termes de l'émancipation

L'histoire des décolonisations offre de nombreux exemples d'émancipation nationale effectuée par l'État et le capital qui aboutissent aux résultats que nous avons connus au Québec, l'autodépossession des peuples par l'exercice des privilèges de l'État-nation dans le cadre d'une économie mondialisée, et la reconduction des oppressions subies par d'autres populations subalternes, d'autres minorités.

Une fois cela dit, la résistance républicaine québécoise, qui a pris les institutions coloniales comme modèle d'émancipation, a permis de constituer dans l'espace colonial continental un lieu de pouvoir distinct, le Québec, dont l'existence a une valeur éthique, politique et épistémologique indéniable. C'est à partir de cette réalité, de ce lieu qu'il nous est possible aujourd'hui de repenser l'émancipation sous une forme plus complète et plus inclusive. Mais ce retour sur nos pas devra être radical et ne pas faire de compromis quant à la situation continentale, coloniale, historique et économique du Québec.

Pour réinterpréter l'élan d'indépendance qui a donné lieu au « Maîtres chez nous », il faut réellement et impérieusement repenser les relations entre les peuples du territoire de la province, les modalités par lesquelles tiennent ensemble les frontières de ce territoire, la manière dont nous en tirons notre subsistance et les puissances de dépossession que nous soutenons (et qui nous soutiennent). La politique émancipatrice du XXI^e siècle qui serait conçue à partir de la situation québécoise ne peut faire l'économie de ces réflexions qui remettent nécessairement en question le mode de vie de la majorité et la légitimité de la prétention à la maîtrise du territoire national, mais qui ont l'avantage d'inviter à sortir de l'imaginaire politique colonial et de susciter une pensée de l'alliance qui reste à formuler.

La seconde dimension qu'il faut mettre de l'avant, s'il s'agit de susciter une tension décoloniale dans le courant de l'émancipation québécoise, est celle de la présence autochtone dans les territoires placés sous la juridiction de la Province de Québec, dont plus de 90 % ont le titre de domaine de l'État, équivalent québécois des terres de la Couronne.

La chaîne de solidarité qui pourrait s'inaugurer à partir d'une autre pensée de l'indépendance dans le nord de l'Amérique et l'esprit d'alliance qui devrait y présider, ne pourra être développée, ne pourra être vécue, du point de vue québécois « majoritaire », que par et à travers un processus psychopolitique et matériel de

9 *Ibid.*, p. 154.

dés-identification à l'État colonial et à la vie capitaliste, extractive et de dépossession que cet État implante, soutient, relance, généralise et légitime. Il nous faut, dès lors, faire dans ce contexte la généalogie des outils cognitifs, matériels et politiques par lesquels les populations nécessaires à la colonisation se sont identifiées de manière existentielle aux structures de dépossession qui auront été, pour le meilleur et pour le pire, les conditions de formation des peuples du Nouveau Monde. Il nous faut revisiter franchement nos relations aux autres peuples sur ce territoire ainsi que la genèse et le cadre ontologique de nos rapports actuels.

Le grand défi

C'est un défi de taille pour un peuple dont l'existence est intimement liée à l'entreprise coloniale, un peuple bigarré, intrinsèquement diasporique, qui n'a ni tradition ancestrale, ni droits inhérents vers lesquels se tourner pour fonder sa cohérence et son agir collectif, qui ne jouit et de jouira pas de l'aura politique du colonisateur européen, ni du prestige des décolonisations blanches du XIX^e siècle, ni de la prestance éthique des forces décoloniales et antiracistes actuelles. Cette situation de non-lieu du peuple sur le territoire, non-lieu au pouvoir, peuple dont le segment initial est issu d'une population restante, résiduelle, démobilisée, insoumise, sans ligne de mobilité sociale et sans possibilité de représentation, me semble aussi une chance de penser autrement et directement la possession et la dépossession, d'aller à rebours de la colonisation, d'inventer d'autres manières d'habiter, de se constituer comme mi-lieu, peut-être à travers une forme inédite d'humilité en amont, et d'une forme d'hospitalité en aval.

La question politique québécoise du XXI^e siècle ne sera pas celle de trouver le chemin à emprunter pour devenir maîtres chez soi, ce qui signifierait de poursuivre la colonisation européenne des Amériques en notre nom, mais de réfléchir et d'agir en fonction de l'objectif réel et impérieux d'abolir, en mode grande alliance, toutes les relations de servitude qui constituent les formes coloniales françaises et britanniques de dépossession dont nous avons hérité.